

## Résidence étudiante

Publireportage

ECONOMIE

10/25/22

### 4 raisons d'investir dans une résidence étudiante et obtenir jusqu'à 5,49%

Lecture 3 min



Investir dans une résidence étudiante revient à investir dans un bien immobilier en ayant peu de contraintes et qui permet d'avoir accès à une fiscalité attractive tout en ayant la garantie de pouvoir louer son bien en continu. Voici quatre bonnes raisons d'investir dans une résidence étudiante.

#### – UNE DEMANDE TRÈS ÉLEVÉE ET SOUVENT SUPÉRIEURE À L'OFFRE.

Le marché des résidences étudiantes se porte très bien depuis plusieurs années car la demande est supérieure à l'offre. En effet, de plus en plus de jeunes quittent le domicile de leurs parents à l'issue du bac pour s'installer dans une autre ville et sont à la recherche d'un logement. Or, la France dispose de moins de résidences étudiantes que certains de ses voisins européens alors que le nombre d'étudiants n'en finit plus de grimper. Beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de louer un appartement indépendant et se tournent vers les résidences étudiantes.

Vérifier votre éligibilité >

#### – LA GARANTIE DE TOUCHER UN LOYER MENSUEL

À l'image des autres types de résidences de services, la gestion et l'exploitation des résidences étudiantes peuvent être déléguées à une société professionnelle, ce qui fait gagner du temps aux propriétaires. Afin que cette prise en charge soit effective, le propriétaire doit signer un bail commercial qui fixe la répartition des charges et assure le paiement des loyers au propriétaire.

#### – LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DE RÉDUCTIONS D'IMPÔTS JUSQU'À 29 000€

Deux mécanismes permettent de bénéficier d'une fiscalité attractive grâce à sa résidence étudiante : le dispositif Censi-Bouvard qui permet de réduire le montant de ses impôts via l'investissement dans une résidence de services, et le statut de loueur en meublé professionnel (LMNP) qui permet de récupérer la TVA sur le bien (20% du prix d'achat) ou encore un abattement forfaitaire de 50% sur certains revenus.

Vérifier votre éligibilité

\* Informations gratuites et sans engagements

Nom Complet

Email

+33 Téléphone

ENVOYER >

Ceci est un article sponsorisé.

[Informations légales](#)

a-e-n-constructions.com © 2022

AEN CONSTRUCTIONS  
13 BD DES CREVENNES  
91223  
LE VIGAN  
FRANCE

Contact : Karim Kallal  
Numéro SIREN : 87964711300015  
Numéro TVA intracommunautaire : FR91879647113  
Numéro RCS N° de B 039 647 113  
Informations commerciales, Catégorie: BTP et construction  
Activité : Construction d'autres bâtiments (4120B)